

Département de HAUTE-SAVOIE  
 Arrondissement de BONNEVILLE  
 Canton de CHAMONIX  
 Commune de  
 VALLORCINE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	8
votants	8
procuration	0

L'an deux mil vingt-deux le Jeudi 10 Novembre à 20h00, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de

Monsieur JérémY VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 3 Novembre 2022

### Objet

N° 2022 /05/10

#### ACQUISITION DE TERRAIN DE M. BAUD

**Présents :** Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Rachel ROUSSET,

**Absents excusés :** Madame Guyonne FOURNIER

**Secrétaire de séance :** Madame Maryvonne ALVARD

Les parcelles cadastrées section A n°641, 642 et 643, d'une contenance de 418m<sup>2</sup>, 215m<sup>2</sup> et 1 137m<sup>2</sup>, soit un total de 1 770m<sup>2</sup>, sises 1275 route des Confins du Valais, 74660 VALLORCINE, sont propriétés de Monsieur BAUD Jean-Luc.

Monsieur le Maire propose, afin de confier le foncier plat destiné à des activités artisanales, d'acquérir ce foncier.

De plus, après discussion avec Monsieur Baud, le prix de 35 000€ a été défini comprenant, en plus du foncier, l'ensemble du mobilier présent sur cette zone (Mazots principalement)

Il est proposé cette acquisition en témoignant de l'intérêt d'utiliser ces mazots pour abriter les clients de la buvette de la Poya.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents :

- approuve l'acquisition des parcelles citées ci-dessus, et du mobilier présent sur ce tènement, pour un montant total de 35 000€ (trente-cinq mille euros)
- approuve que les frais afférents à cette acquisition seront à la charge de la commune
- autorise monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces acquisitions.

Envoyé en préfecture le 24/11/2022

Reçu en préfecture le 24/11/2022

Publié le

SLO

ID : 074-217402908-20221110-22\_05\_10-DE

La présente délibération est transmise à Monsieur le Sous-Préfet de BONNEVILLE  
Monsieur le Trésorier de SALLANCHES

Délibération exécutoire le

Affichage en mairie de Vallorcine du  
Au

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

La secrétaire de séance

